

Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Point hebdomadaire de veille et surveillance sanitaires

Date de publication : 06 août 2024

ÉDITION ÎLE-DE-FRANCE

Semaine 31 (du 29 juillet au 4 août 2024)

SOMMAIRE

Actualités	1
Points clés	2
Système d'alerte canicule et santé (SACS)	3
Surveillance syndromique (SurSaUD®)	3
Surveillance Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)	5
Surveillance des eaux usées	5
Sources et méthodes	6

Actualités

- Alimentation des « tout-petits » : Quelles évolutions depuis 10 ans ? Résultats de la 2e édition de l'enquête Epifane [ici](#)
- Baignades : à tous les âges, il y a des risques ! [ici](#)
- Chikungunya, dengue et zika - Données de la surveillance renforcée en France hexagonale 2024 : [ici](#)
- Épidémie de choléra à Mayotte - Santé publique France est mobilisée et appelle au renfort de professionnels de santé volontaires : [ici](#)
- Fortes chaleurs : les conseils pour se protéger dès qu'il fait chaud : [ici](#)
- Jeux olympiques et paralympiques 2024: Risques et enjeux de santé [ici](#) / Rôle et missions de SpF [ici](#) / Kit de ressources à destination des professionnels de santé

Points clés

- **Surveillance canicule** : tous les départements franciliens sont en vigilance verte.
- **Activité aux urgences hospitalières** : le nombre de passages aux urgences **hors AP-HP** restait stable. A noter une augmentation des passages pour des hyperthermies, des malaises, de l'asthme, des manifestations dermatologiques.
Le nombre d'hospitalisations restait stable à un niveau modéré.
- **Activité des associations SOS Médecins** : le nombre d'actes de SOS Médecins restait stable à un niveau bas, en lien avec les vacances estivales. A noter une augmentation modérée du nombre d'actes pour migraines, céphalées et hyperthermie/ coups de chaleur.
- **Activité de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)** : le nombre de prises en charge de personnes était en diminution, hormis les intoxications alcooliques et les symptômes généraux.
- **Surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du zika** (en France métropolitaine depuis le 1^{er} mai jusqu'au 30 novembre) : 198 cas confirmés ou probables de **dengue** d'importation investigués à ce stade versus 104 sur la même période en 2023. **Un premier cas atypique de chikungunya a été classé autochtone en Île-de-France**, car il répond aux critères de définition. Il n'y a aucun lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- **Rougeole** : Depuis le début de l'année 2024, l'Île-de-France connaît une épidémie de rougeole. Le nombre de cas déclarés pour les deux dernières semaines est en diminution. Toutefois, la confirmation de cette diminution ne pourra survenir qu'après un certain délai de consolidation des données.
- **Coqueluche** : augmentation importante des consultations SOS Médecins et aux urgences pour coqueluche depuis le début du deuxième trimestre 2024 en Île-de-France.
- **COVID-19** : diminution des indicateurs des recours aux soins en ville et aux urgences, en Île-de-France

Tout signalement est à adresser au Point Focal Régional de l'ARS Île-de-France

E-mail : ars75-alerte@ars.sante.fr
Tél : 0 800 811 411
Fax : 01 44 02 06 76

Tout signalement urgent doit faire l'objet d'un appel téléphonique

Système d'alerte canicule et santé (SACS)

Tous les départements d'Île-de-France étaient concernés par une vigilance jaune la semaine dernière sur trois jours consécutifs (mardi, mercredi et jeudi).

Surveillance syndromique (SurSaUD®)

Synthèse de l'évolution des indicateurs (OSCOUR® et SOS Médecins) en semaine 31

En raison des difficultés de transmission des données de passages aux urgences sur les journées de samedi et de dimanche derniers pour les établissements de l'AP-HP, notre analyse hebdomadaire a été réalisée uniquement sur les données relatives aux passages aux urgences hors AP-HP d'Île-de-France (79 services d'urgence au lieu de 104 habituellement, dont seulement 3 sur Paris, soit 45136 passages étudiés en S31 contre 64 521 en Semaine 30 si l'on comptait l'APHP).

Données OSCOUR® : En semaine 31 (du 29 juillet au 04 août 2024), l'activité des passages aux urgences restait stable, après une diminution sur les semaines précédentes due au départ en vacances.

Données SOS médecins : En semaine 31, stabilisation pour le nombre d'actes SOS par rapport à S30.

Tableau 1 | Évolution de l'activité toutes causes aux urgences et chez SOS Médecins en S31, Île-de-France (données OSCOUR® et SOS médecins)

Activité toutes causes	Nombre en S31	Nombre en S30	(% variation S31 vs S30)	% d'hospitalisation après passage (Evolution par rapport à S30)
Passages aux urgences*	45 136	45 311	-0,4%	12,2% (+0,4 pt)
Actes médicaux SOS Médecins	7 916	8 247	-4,0%	

*données non consolidées et portant sur les établissements hors AP-HP seulement

Activités aux urgences

En semaine 31, une augmentation des prises en charge pour hyperthermie et coups de chaleur était observée aux urgences mais avec de faibles effectifs (n=39 en S31 vs 10 en S30). Toutes les classes d'âges étaient concernées.

Augmentation modérée du nombre de passages aux urgences pour malaise entre la semaine 31 et la semaine 30 (n=1 429 vs n=1 298) toutefois cette variation restait dans les tendances habituelles. L'augmentation des passages pour malaise concernait principalement les personnes de plus de 15 ans.

Augmentation modérée du nombre de passages pour asthme entre la semaine 31 et la semaine 30 (n=511 vs n=431).

Augmentation continue du nombre de passages pour des manifestations dermatologiques depuis la S28 (passant de 202 passages en S28 à 302 en S31).

Actes chez SOS médecins

En semaine 31, une augmentation des actes pour hyperthermie et coups de chaleur était observée chez SOS médecins.

A noter également une augmentation importante mais portant sur des effectifs modérés du nombre d'actes SOS médecin pour céphalées, migraines sur la semaine 31 en comparaison avec la semaine 30. Les moins de 15 ans étaient les plus concernés.

Tableau 2 | Évolution du nombre de recours et part d'activité par regroupement syndromique aux urgences et chez SOS Médecins en S31 et S30, Île-de-France (données SOS médecins*)

Pour des raisons techniques dû à l'absence de données AP-HP sur les journées de samedi et de dimanche derniers ce tableau ne présente que les données SOS médecins.

Regroupement syndromique	Source	Recours			Part d'activité		Dynamique*
		Nombre S31	Nombre S30	Variation (%)	Part d'activité S31 (%)	Variation (%)	
Traumatisme	SOS	272	266	+2.3	3.60	+6.8	==
Dyspnée, insuffisance respiratoire aigüe	SOS	2	8	-75.0	0.03	-73.9	==
Gastro-entérite	SOS	319	388	-17.8	4.22	-14.1	↘
Douleur thoracique	SOS	66	68	-2.9	0.87	+1.4	==
Gastro-entérite	SOS	2	7	-71.4	0.03	-70.2	↘
Intoxication éthylique aigüe	SOS	71	96	-26.0	0.94	-22.8	↘
Céphalée, migraine	SOS	18	2	+800.0	0.24	+839.8	↗
Hyperthermies et coups de chaleur	SOS	100	101	-1.0	1.32	+3.4	==
Conjonctivite	SOS	28	35	-20.0	0.37	-16.5	↘

* SOS Médecins Grand Paris (75, 92, 93, 94), Seine-et-Marne, Melun, Essonne et Yvelines. Pas de données Val-d'Oise.

En semaine 31, 310 passages aux urgences étiquetés JOP ont été observés dont 34% étaient des étiquetages associés à un passage pour traumatisme et 8% pour malaise.

Tableau 3 | Evolution des passages aux urgences et des actes médicaux SOS Médecins étiquetés JOP en S31 et en S30, Île-de-France (données OSCOUR®)

Recours étiquetés "JOP"	Nombre en S31	Nombre en S30
OSCOUR*	310	215
SOS**	7	1

* Données non consolidées et portant sur les établissements hors AP-HP seulement

**Données SOS-Médecins disponibles pour toute l'Île-de-France sauf Val-d'Oise

Surveillance Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Synthèse de l'évolution des indicateurs BSPP en semaine 31

En semaine 31 le nombre total de personnes prises en charge était en diminution. On observait une stabilité ou une baisse des effectifs pour la plupart des motifs de prise en charge, hormis les intoxications alcooliques et les symptômes généraux.

Tableau 4 | Évolution du nombre de victimes pris en charge par la BSPP par regroupement syndromique en S31 et S30, Île-de-France (données BSPP)

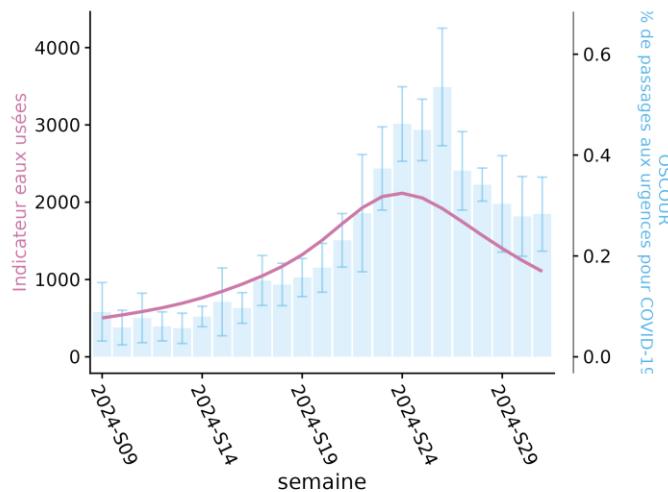
	Nombre de victimes S31	Nombre de victimes S30	Part d'activité S31 (%)	Variation S31 vs S30 (%)	Variation de la part d'activité entre S31 et S30 (%)
Traumatismes	1320	1410	19,49	-6,38	-0,94
Difficultés respiratoires	369	389	5,45	-5,14	-0,19
Vomissements/Diarrhées	170	197	2,51	-13,71	-0,34
Douleurs thoraciques	507	508	7,49	-0,20	0,13
Consommation alcool/drogue	423	401	6,25	5,49	0,44
Symptômes généraux (malaise, vertiges, évanouissement)	958	848	14,15	12,97	1,87
Noyade / chute dans rivière	2	3	0,03	-33,33	-0,01
Autre	3022	3147	44,63	-3,97	-0,96
Total	6771	6903		-1,91	

Surveillance des eaux usées

Évolution de la circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées en Île-de-France

Une tendance à la baisse du niveau de circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées était globalement observée en semaine 31 dans les 7/7 stations de traitement des eaux usées disposant de résultats interprétables, avec une situation qui restait toutefois hétérogène selon les stations.

Figure 1 | Evolution de la circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées et de la part des passages aux urgences pour COVID-19, en Île-de-France, au 30/07/2024 (2024-S09 et 2024-S31, données SUM'EAU et OSCOUR®)



Sources et méthodes

Système d'alerte canicule et santé (SACS)

La vigilance orange canicule est déclenchée dans un département si les seuils de températures minimales et maximales d'alerte fixés sont dépassés pendant 3 jours. Avant la mise en place du plan national canicule et en l'absence de mesures de gestion et de prévention, le dépassement de ces seuils pendant au moins 3 jours correspond à un doublement de la mortalité. Le placement en vigilance rouge traduit un risque pour la santé estimé important pour l'ensemble de la population.

Pour en savoir plus sur le système d'alerte canicule et santé :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/documents/rapport-synthese/canicule-dispositif-d-alerte-et-de-surveillance-et-dispositif-de-prevention-de-sante-publique-france>

Surveillance syndromique (SurSaUD®)

La surveillance sanitaire des urgences en Île-de-France repose sur la transmission des informations des services d'urgence et des associations SOS Médecins. En Île-de-France, environ 110 services d'urgence et 5 associations SOS Médecins sont actuellement en mesure de transmettre leurs informations permettant ainsi l'analyse des tendances.

Les indicateurs de passages aux urgences sont construits à partir du diagnostic principal et des diagnostics associés codés selon la Classification Internationale des Maladies (CIM-10) par le médecin urgentiste. Santé publique France établit sa surveillance épidémiologique à partir de 98 regroupements syndromiques, qui correspondent à des regroupements de diagnostics transmis.

Les indicateurs d'actes médicaux SOS Médecins suivis sont construits à partir des diagnostics codés par les médecins des associations SOS Médecins lors des actes médicaux qui regroupent les visites à domicile et les consultations en centre médical.

Étiquetage des recours en lien avec les JOP

Pour renforcer la surveillance au cours de la période des Jeux Olympiques et Paralympiques, un étiquetage spécifique des actes médicaux / passages aux urgences a été mis en place dans les réseaux SOS Médecins et OSCOUR®. L'objectif est d'évaluer l'impact sanitaire directement attribuable aux JOP dans les deux réseaux pendant la période.

Il est demandé aux médecins de ces réseaux d'ajouter un code diagnostic spécifique lorsque le patient répond à la définition de cas suivante : « Tout recours relatif à un événement de santé qui peut être relié à la fréquentation d'un site JOP24 c'est-à-dire, survenu pendant la présence sur site, et/ou lors du trajet pour s'y rendre ou en revenir, et/ou à l'issue de la fréquentation du site ».

Les sites JOP correspondent aux sites de compétition Paris 2024, aux village olympique, sites ou centres d'entraînements ainsi qu'à certains sites de célébration (fan zones Paris 2024, Club France), de manifestation festive, sportive ou autre organisée par les collectivités.

Les indicateurs calculés correspondent au nombre des recours étiquetés JOP au niveau national et par région pour chacun des deux réseaux.

Qualité des données

Depuis lundi 01 juillet 2024 et suite à un changement de logiciel, l'association SOS médecins du Val d'Oise ne transmet plus ses données à Santé publique France. Les données de l'association ont été donc exclues des périodes d'analyse utilisées dans ce point épidémiologique.

SEMAINE 31	Services des urgences hospitalières (SAU) par département									Associations SOS Médecins					
	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF	Grand Paris*	Seine-et-Marne	Melun	Yvelines	Essonne	IDF
SAU inclus dans l'analyse	3	15	11	10	9	10	11	10	79						
Taux du codage diagnostic	91%	93%	97%	80%	88%	92%	87%	91%	90%	99%	87%	100%	100%	85%	94%

*Départements concernés : Paris, Hauts-de-Seine, Val de Marne et Seine-Saint-Denis

Plus d'informations sur la Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [cliquez ici](#)

Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)

La surveillance sanitaire à partir des données de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris repose sur la transmission du nombre de victimes prises en charge par commune d'intervention à J-1, ainsi que des motifs de recours des victimes prises en charge. La BSPP est déployée sur Paris et la petite couronne (départements 92, 93 et 94).

Surveillance des eaux usées

Le dispositif de surveillance microbiologique des eaux usées (SUM'EAU) permet de suivre la circulation du SARS-CoV-2 dans les eaux usées au niveau national à partir d'un suivi réalisé auprès de 12 stations de traitement des eaux usées (STEU) selon une fréquence hebdomadaire. Les 12 STEU suivies pour établir l'indicateur de suivi national sont localisées dans les agglomérations de Dijon, Grenoble, Lille, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Pau, Rennes, Rouen, Toulouse. L'indicateur eaux usées correspond au ratio de concentration virale de SARS-CoV-2 sur la concentration en azote ammoniacal. Le pourcentage de passage aux urgences pour COVID-19 (histogrammes bleus) est estimé pour les départements correspondants aux différentes STEU suivies

Equipe de rédaction

Arnaud Tarantola (Responsable)

Laetitia Ali Oicheih

Marco Conte

Anne Etchevers

Nelly Fournet

Sophie Grellet

Rémi Lefrançois

Gabriela Modenesi

Anselme Pascal

Annie-Claude Paty

Dépôt légal : 06/08/2024

Contact : cire-idf@santepubliquefrance.fr

Remerciements à nos partenaires

- Les cliniciens et biologistes qui déclarent les cas
- L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, dont les délégations départementales
- L'Observatoire régional des soins non programmés (ORNSP) en Île-de-France
- GCS SESAN, Service numérique de santé
- Les services d'urgences hospitaliers du réseau Oscour®
- Les associations SOS Médecins du réseau SOS Médecins/Santé publique France
- Le réseau Sentinelles/ Inserm
- Services d'états civils des communes informatisées
- Les laboratoires Biomnis et Cerba
- La Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Pour rester informé(e) et recevoir les publications de Santé publique France Île-de-France, **nous vous invitons à vous abonner à notre liste de diffusion.**

N'hésitez pas à partager cette invitation avec vos collègues et contacts qui pourraient également trouver ces informations pertinentes.

Cliquez ici pour vous abonner :

>> Abonnement <<

